



Depuis plus de 25 ans, nous conseillons et accompagnons les entreprises françaises, suisses et belges ainsi que leurs filiales allemandes dans tous les aspects juridiques de leurs activités en Allemagne. Aux côtés des cadres dirigeants, des départements ressources humaines, des services juridique et financier ainsi que des équipes commerciales, nous assistons de la même manière les sociétés allemandes en France.

News | Covid-19 | Droit social | Allemagne

Activité partielle (« *Kurzarbeit* ») durant la pandémie en Allemagne

7 octobre 2021

Le gouvernement allemand a encore une fois prolongé [l'accès facilité à l'allocation d'activité partielle pour les entreprises en Allemagne](#). Les allègements s'appliquent désormais à toutes les entreprises en Allemagne, quelle que soit la date d'introduction de l'activité partielle.

La « Quatrième ordonnance modifiant l'ordonnance sur l'allocation d'activité partielle », qui a été adoptée par le gouvernement allemand le 15/09/2021, étend l'accès facilité à l'allocation d'activité partielle à toutes les entreprises jusqu'au 31/12/2021, indépendamment de la date d'introduction de l'activité partielle. Jusqu'à présent, elle était réservée aux entreprises ayant introduit l'activité partielle avant le 30/09/2021. Le remboursement intégral des cotisations sociales pendant l'activité partielle est également prolongé jusqu'au 31/12/2021.

Notre équipe reste à votre disposition pour toute question complémentaire à ce sujet.

welcome@rechtsanwalt.fr



Ulrich Martin DEA / DESE
Rechtsanwalt

martin@rechtsanwalt.fr
T + 33 (0) 3 88 45 65 45



Jörg Luft
Rechtsanwalt

luft@rechtsanwalt.fr
T + 49 (0) 7221 30 23 70

www.rechtsanwalt.fr

Strasbourg

16 rue de Reims
F-67000 Strasbourg
T + 33 (0) 3 88 45 65 45
F + 33 (0) 3 88 60 07 76
strasbourg@rechtsanwalt.fr

Paris

4 rue Paul Baudry
F-75008 Paris
T + 33 (0) 1 53 93 82 90
F + 33 (0) 1 53 93 82 99
paris@rechtsanwalt.fr

Baden-Baden

Schützenstraße 7
D-76530 Baden-Baden
T + 49 (0) 7221 30 23 70
F + 49 (0) 7221 30 23 725
baden@rechtsanwalt.fr

Bordeaux

48 cours d'Alsace et Lorraine
F-33000 Bordeaux
T + 33 (0) 5 56 28 38 07
F + 33 (0) 3 88 60 07 76
bordeaux@rechtsanwalt.fr

Sarreguemines

50 rue de Grosblierstroff
F-57200 Sarreguemines
T + 33 (0) 3 87 02 99 87
F + 33 (0) 3 87 28 08 13
sarreguemines@rechtsanwalt.fr

Epp Rechtsanwaltsgesellschaft mbH

Cette présentation a un caractère purement informatif et ne saurait remplacer un conseil personnalisé. Toute responsabilité des auteurs est exclue. Les contenus de cette présentation sont soumis à des droits d'auteur.